EXPRESS POUR LA CALIFORNIE D'ADAMS & Co.

Fret, Colis, Paquets, par la voie de Chagres e l'isthme de Panama.

NOS express pour la Californie par la voie de Chagres et de Panama partent régulièrement de New York, par les steamers des 13 et 28 de chaque mois, [illegible] charge d'un messager spécial [illegible] FRET [illegible] personnelle, toute partie [illegible]

[illegible] faire parvenir promptement [illegible] envoye, avec l'envoie deux [illegible] le départ du steamer. Les PETITS COLIS [illegible] reçus jusqu'au jour précédent.

Tous les colis doivent etre à l'épreuve de l'eau, et [illegible] aux risques du propriétaire.

Aucun colis n'excédera 125 livres, ou il paiera un prix [illegible]

Tout fret, colis, &c., doit être affranchi. Il ne sera fait aucune avance aux expéditeurs par nos express pour expéditions de douane ou certificat de consulat.

BUREAUX.

16, 18 et 19, Wall street		New York.
139, Main street		Hartford Ct.
Stata street		New-Haven C
Chesnut street		Philadelphie.
Baltimore street		Baltimore.
Pennsylvania Avenue		Washington.
7, Fourteenth street		Richmond Va.
84, Washington st.		Boston.
78, Camp street		New-Orleans.

7 aout ADAMS & Co.

L'AGENCE DU SUD, DE WILEY, pour les ouvrages littéraires et les annonces, a été transportée du No 57, rue du Camp, au No 17, rue St-Charles.

SOUSCRIPTIONS :

On y reçoit des souscriptions pour n'importe quel journal, ou publication périodique, qui se publie aux Etats Unis ou en Europe.

ANNONCES :

On reçoit des annonces pour être insérées dans les principales gazettes de la Louisiane, du Mississippi et du Texas.

COLLECTIONS :

Les comptes des négocians et de loyer seront collectés avec promptitude.

25 sept—3o E. W. WILEY

MARCHANDISES NOUVELLES.

P. W. WOODLIEF.

13, RUE DE CHARTRES.

RECEMMENT reçu par les steamers Winfield Scott, Union et Empire City, et par les paquebots à voile de New-York, Boston et du Havre, un assortiment de marchandises sèches du mode et de saison incomparable pour la quantité, qualité, variété et le bon goût, qui est offert en vente, en gros et en détail à des nombreux clients aux prix réduits. Le stock consiste en partie des articles suivants :

Soieries brochées antique, du armure en couleur, du taffetas à raies.

Poult de soie uni grosse couleur.

Brocade noire façonnée, do extra riche et brodée, du changeable et chinée;

Poult de soie brodée, damassée et unie, do grosse couleur à petits carreaux pour demoiselles;

Marcelines et Florences de toute couleur et nuance satin blanc et de couleur;

Quelques pièces poult de soie supérieur gros noir et de couleur ondé,

Velours soie en couleur; satin à raies riche, chine et cachemire d'Ecosse à carreaux;

Mérinos français et anglais;

Mousseline laine et alpacca, couleurs solides et de toutes nuances,

Poplins unis à raies et à carreaux,

Crêpes de coton supérieur noir, en couleur, unis et à dessins.

Un grand assortiment de schalls en crêpe blanc et en couleur, unis et brodés, et quelques uns extra riches;

Shalls en mérinos, cachemires et soie riche;

Soieries brutes, riches et unies,

Calicots français, anglais et américains,

Un assortiment complet de bas et demi bas en soie, blanc et de couleur,

Gants et mitaines, daim, chamois, chevreau, cachemire, soie, fil, et en filets de toute description,

Dentelles—Un grand assortiment élégant de valenciennes, anglaises, françaises et allemandes; do brodée.

Toile à chemise supérieure, 6—12 et 12—4,

Linge de table en toile et damassé, style nouveau et élégant;

Toiles d'Irlande et d'Allemagne;

Mouchoirs de batiste en fil uni;

Etoffes à rideaux brodées et bordées en couleur, dentelles et mousselines brodées, soie et laine, damassés, &c.

Marchandises d'habitation, gros kerseys, lindseys, lowells, jeans, denims, stripes et cotonnades;

Couvertes françaises,

Couvertes gros grains, très supérieures,

☞ P. W. WOODLIEF, appelle particulièrement l'attention des commissionnaires et des habitants à son assortiment, il est complet et les articles ont été choisis avec le plus grand soin et un tact qui provient d'une longue expérience dans ce genre d'affaires. 27sept

MAGASIN DE TAPIS.

No 23, rue de Chartres.

NOUS recevons directement des manufactures de l'Angleterre et du Nord un assortiment très grand et choisi, avec soin de toute espèce de tapis, tapisserie de velours et de Broxelles.

Tapis de Broxelles, à triple tissu, ingrain et autres, tapis de Venise, de Broxelles, et tapis de pour escaliers, tapis de fil et de damassé pour dessus de table, transparents pour fenêtres, toile de crin, couvertures de table et de piano, tapis de chenille, mosaic, chenole et autres, toile cirée pour meubles, natte blanche et à carreaux, tapis de porte de toute espèce, etc.

Toile cirée pour planchers de largeurs diverses, depuis trois jusqu'à vingt-quatre pieds, des fabricants les plus en réputation, etc.

Nous offrons le tout à des prix qui peuvent se comparer avantageusement avec ceux des mêmes articles dans les marchés du Nord. En gros et en détail pour argent et comptant, ou pour des billets a satisfaction. A. BROUSSEAU & CO.

18 sept—1an

Lagay et Lecanu,

36, RUE DE CHARTRES, 36,

HABILLEMENS D'ENFANTS.

NOUS avons reçu par le navire Emperor, du Havre, et par les steamships Union, Empire City, Winfield Scott et Georgia, de New-York.

Un très grand assortiment d'habillemens d'enfans, de plus haute nouveauté, comprenant toutes les dernières modes de Paris et du Nord, que nous offrons en vente cet hiver au plus bas prix possible.

L'assortiment consiste principalement en :

Robes pour enfans de 2 à 4 et 5 ans, en étoffes nouvelles, velours, [illegible] de Chine, popeline [illegible]

Blouses, 2 ans à 5 ans, [illegible] Fils Marie Raphael.

[illegible] ans à 5, en satin Chine et drap, modes, Montagnardes, Républicaines.

Blouses, 2 ans à 6 en drap fin, couleurs assorties Orientales Polonaises, &c.

Blouses, 2 ans à 7, en étoffes nouvelles, mixtes, Ecossaises, Basquines Hongroises, &c.

Pour 5 ans à 8.

Vestes en drap fin, Algériennes, Circassiennes, et Bretonnes chamarrées, unies.

Vestes Monte Christo, Basquettes et Basquines en drap et merinos, unies et chamarrées.

Vestes Napolitaines, Mousquetaires, &c., extra Vestes Hongroises, Polonaises, Russes et en satin Chine, drap, merinos, &c.

Vestes chamarrées, Talma, moyen age.

Pantalons casimir et drap, tous les nouveaux dessins de cet hiver.

Pour 9 ans à 12.

Gilets en cachemire, drap, satin, soie et gros de Naples, les nouveaux dessins pour enfans.

Pantalons nouveaux, coupe en casimir, drap et merinos, &c.

Monte Christo et Bretonnes en drap noir, bleu, bronze, &c.

Manteaux en drap, 2 ans à 15.

Manteaux en étoffes Ecossaises bon marché, 2 ans à 10.

Manteaux Monte Christo extra riche, 9 ans à 15.

Gilets Ronde à taille, nouvelle mode.

Paletots courts et sacs à très bon marché.

Pour 13 ans à 16.

Redingotes nouvelles en drap noir, bleu, bronze, vert, &c.

Pardessus à la Française, genre nouveau.

Gilets costa et Cerro Gordo dans tous les prix.

Paletots et sacs en tweeds, casimir, drap, pour travail et promenage.

Pantalons et gilets en très grand assortiment, &c.

AUSSI :

Chemises blanches et couleurs.

Foulards et mouchoirs de batiste.

Bretelles, cravates nouvelles et cols.

Chemises de peau et caleçons.

Chaussettes laine et coton, &c.

LAGAY & LECANU,

14 oct 36, rue de Chartres

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 93, rue du Camp, Exchange Hall,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

[illegible]

[illegible] New York. E. JACOBS,

1 juin—6m 93, rue Camp, Nlle Orléans

Agence à la Nouvelle-Orleans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et depot.

CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS 220,000 fonds de réserve

TOTAL $520,000 valeur réelle

Directeurs des lieux :

H R W Hill,	Isaac W Moon
S O Nelson,	R S Fretz
A W Walker,	Logan Hunton

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 34 rue Camp.

W. B PARTEE, Agent.

LE PHARE DE NEW-YORK

ET

L'ILLUSTRATION DE PARIS.

LES conditions d'abonnement à ces deux publications restent fixées comme suit :

POUR LE PHARE,

Journal français paraissant à New York tous les samedis par livraisons de 16 pages in 4o.

Un an .... frais de port compris $3 00
Six mois .... Do 2 00

POUR L'ILLUSTRATION

Par numéros hebdomadaires, reçus régulièrement par chaque steamer de la ligne Cunard,

Un an $8 00,
Six mois 5 00.

frais de port depuis New York, au choix par la poste ou par express, à la charge des abonnés.

Un numéro seul 25 cents.

Les souscripteurs au Phare, par faveur spéciale, ne paieront pour les deux journaux réunis que :

Un an $10 00,
Six mois 6 00.

Le soussigné remplira, aux meilleures conditions, toute demande qui lui sera faite, soit de volumes séparés, soit de collection complète de l'*Illustration*. A. PAYA,

19 sept—3m 56, rue de Chartres.

Tapis, Toiles cirées, Rideaux, &c.

LES soussignés informent le public, qu'ils ont en magasin un assortiment de choix, récemment reçu et digne d'être examiné.

Tapis velours, dernier genre, anglais 1ere qualité, américain,

Tapis de Bruxelles, trois tresses, do anglais et américain,

60 pièces tapis de trois fils, convenables pour bibliothèque, salle à manger, &c.

Trois plis impérial, dessins nouveaux, 1re et 2de qualités,

300 pièces tapis ingrain, superfin, fin et commun

TOILES CIRÉES

De 3 pieds sur 24, pour salles et chambres de toutes grandeurs. Le posage sera fait dans le plus bref délai.

RIDEAUX.

Brocatelle riche 6/4, couleurs assorties,

Soies et franges damassées, dito dito, nouvelle invention,

Franges et coton, dito dito dito

Rideaux en mousseline et dentelle,

Corniches de fenêtres, riches et du meilleur goût

Couvertures pour tables et pianos,

Couvertes de Marseille, 1ère qualité,

Ornements, rideaux de fenêtres, calico, &c.

Notre assortiment est probablement ce qu'il y a de mieux en cette ville.

CHITTENDEN & BAMERON, 26 Chartres

3 sept—6m et 27, Douane

GRAINS POUR OISEAUX—15 sacs, à vendre par B VALLA, 37, Commune. 18sept

---

[illegible]

DEUXIEME Cour [illegible] de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fi fa [illegible] par l'honorable [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, [illegible] fédéral le mardi 18 de novembre 1851, [illegible] W ste Hall, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Ste Marie, dans la municipalité No 2 de cette ville, faisant face à la rue du Commerce, désigné sous le No 54, entre les rues Girod et Lafayette, mesurant 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue du Commerce, sur 91 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur du coté contigu au lot No 56, et 90 pieds de l'autre côté. La ligne du fond, mesurant 20 pieds et 1 pouce. Ensemble avec un magasin en briques, couvert en ardoises et à deux étages, sur ledit lot de terre, borné d'un côté par la propriété de Gardiner Roger & Co et de l'autre coté par le lot No 56. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JNO L. LEWIS,

17oct—17, 27, 7, 17 Sheriff de la paroisse d'Orléans

Dr. R. M. Cracken vs M. W. Murphy No 8,640.

TROISIEME Justice de Paix de la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, troisième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mercredi, 29 octobre 1851, à quatre heures P. M., à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-Joseph, le contenu d'une barre et café, saisi pour satisfaire le jugement dans cette affaire. G. N. STRINGER,

17 oct Constable

SECONDE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable James N. Lea, juge—Ann Ingraham, épouse de James Morris, vs son mari—No 4547—Cette affaire ayant été soumise, et la Cour prenant en considération les allégations de la pétition ainsi que l'admission et la confession de jugement enregistrée du défendeur,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Ann Ingraham et contre le défendeur James Morris, son mari, décrétant une séparation de propriété entre les dites parties et une dissolution de communauté d'acquêts et de gains qui existait autrefois entre eux.

Il est de plus ordonné que la dite demanderesse soit reconnue comme propriétaire, et qu'elle aura l'avenir la direction et le contrôle exclusif de la propriété ci après décrite, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Annonciation, seconde municipalité de la Nouvelle-Orléans, étant cette partie qui se trouve près de la rue Prytania, d'une grande portion de terre composée du lot No dix, et d'une partie du lot No huit, consistant en vingt-sept pieds de face originaux du lot la bourg, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytania, sur cent trois pieds de profondeur, mesure française.

Et les bâtisses et améliorations érigées sur deux certains lots de terre sur la rue du Camp, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Edward, Magasins et Estelle, mesurant chacun trente pieds onze pouces et quatre lignes face à la rue du Camp, sur cent vingt-sept pieds plus ou moins dans la profondeur, et désignés par les Nos 3 et 4, et loués à Virginia Preble pour le terme de cinq ans, à dater du 5 juin 1850, et finissant le 5 juin 1855.

Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais du procès.

Jugement rendu le 28 juillet 1851.

Jugement signé le 2 août 1851.

(Signé) J. N. LEA, juge,

Pour copie conforme, A.J. VILLERE, Députe Greffier.

Mme Ann Ingraham, épouse de James Morris vs. son mari.

LA motion faite dans cette affaire le 30 avril 1851 par le défendeur, étant venue aujourd'hui régulièrement devant la Cour.

Présent T A Bardette pour la demanderesse,

Après avoir entendu l'avocat, la Cour prenant en considération le consentement écrit du défendeur et considérant de plus qu'une erreur du greffier a été commise dans la rédaction du jugement rendu le 28 juillet 1851 ;

Il est ordonné que la dite motion soit maintenue et que le jugement rendu soit corrigé ; Que la propriété décrétée appartenir à la demanderesse soit décrite comme faisant face à la promenade Prytania, au lieu de rue Prytania.

Jugement rendu le 27 septembre 1851.

Jugement signé le 13 octobre 1851.

(Signé) J. N. LEA, Juge,

Pour copie conforme A J VILLERE,

15 oct—3t Députe Greffier.

AVIS.

Bureau du Collecteur des Taxes sur Cabarets, Cafés, Groceries, Billards, &c., Première Municipalité.

LES propriétaires des susdits établissements sont pour la dernière fois notifiés d'avoir à régler leur compte avant le 15 courant, car après cet époque le soussigné sera, d'après les ordonnances, forcé de remettre tous les comptes au contrôleur pour être poursuivis. V. LABATUT,

10 oct—15 Collecteur.

DEUX CENT CINQUANTE PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

Mairie de la Nouvelle Orléans,

Le 7 octobre 1851.

EN VERTU d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Un—Moi, A. D. CROSSMAN, maire de la ville de la Nlle Orléans, offre, par la présente, une récompense de **DEUX CENT CINQUANTE PIASTRES** pour l'arrestation et la conviction de la personne qui a tué Thos LEECH, dimanche dernier, le 5 du courant A. D. CROSSMAN,

8 oct Maire

TABLEAU D'ASSESSEMENT,

PREMIERE MUNICIPALITE.

BUREAU DU RECORDER,

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1851.

AVIS est par le présent donné que les rôles des 4me, 5me et 6me districts représentatifs, contenant les noms [illegible] de cette municipalité, sont maintenant exposés et prêts à être corrigés, de 9 heures A M à 2 P M au bureau du Recorder, pendant trente jours, à partir de cette date, conformément à la loi. JH GENOIS,

7 oct Recorder de la première municipalité

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du recorder de la Municipalité No 2.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1851.

LE rôle d'assessement de cette Municipalité est maintenant exposé et prêt à être examiné et corrigé au bureau du secrétaire du Conseil, chambre No 12 (Municipal Hall). Il restera exposé conformément à la loi, pendant trente jours à partir de cette date.

JAS H. CALDWELL, recorder,

Le bureau est ouvert de neuf heures A M à trois heures P. M. 1oct—1m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le 9 octobre 1851—Conseil de la Municipalité No Un—Séance de lundi, 6 octobre 1851.

Résolu que le Maire, après dix jours d'avis est autorisé à vendre au rabais, le contrat pour la fourniture de barres de fer nécessaires pour les ponts de cette Municipalité.

Signé JH GENOIS, Recorder

Approuvé, le 9 octobre 1851.

Signé A D CROSSMAN, Maire

Pour copie conforme, H BIER, Commis

Mairie de la Nlle-Orléans,

Le 9 octobre 1851.

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le lundi 20 du courant, à mon bureau, à midi précis, je vendrai au rabais, le contrat pour la fourniture des barres de fer nécessaires pour les ponts de la Municipalité No Un.

Le tout conformément aux plans et spécifications qui seront fournis par le voyer. Les noms des cautions devront être donnés par écrit au moment de l'adjudication.

11 oct A D CROSSMAN, Maire.

MAIRIE de la Nouvelle-Orléans, le 9 octobre 1851.—Conseil de la Municipalité No Un—Séance de lundi, 6 octobre 1851.

Résolu que le Maire est prié de donner avis public qu'il vendra au rabais le contrat pour poser des pièces dans les écoles publiques et dans les bureaux des officiers de cette Municipalité, conformément aux spécifications du voyer.

(Signé) JH GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 9 octobre 1851.

(Signé) A. D. CROSSMANN, Maire.

Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, Le 9 octobre 1851.

EN VERTU de la résolution qui précède, avis est par le présent donné, que le lundi 20 du courant, je vendrai au rabais, à midi précis, à mon bureau, le contrat pour poser des poêles dans les écoles publiques et dans les bureaux des officiers de la Municipalité No Un, conformément aux spécifications du voyer.

Les noms des cautions seront donnés par écrit, au moment de l'adjudication.

11 oct A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE de la Nouvelle Orléans, le 9 octobre 1851.—Conseil de la Municipalité No Un—Séance du 6 octobre 1851.

Résolu que le Maire est prié de donner avis public qu'il vendra au rabais le contrat pour la fourniture du charbon de Pittsburg, nécessaire pour les écoles publiques et les différents bureaux des officiers de cette Municipalité.

(Signé) JH GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 9 octobre 1851.

(Signé) A D CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

Le 9 octobre 1851

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que lundi, 20 du courant, je vendrai au rabais, à mon bureau, à midi précis, le contrat pour la fourniture du charbon de Pittsburg nécessaire pour les écoles publiques et les différents bureaux des officiers de la Municipalité No Un.

La quantité, ainsi que l'époque des livraisons du dit charbon devant être conformes aux spécifications du voyer.

Les noms des cautions seront donnés par écrit au moment de l'adjudication.

11oct A D CROSSMAN, Maire

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Le 8 octobre 1851.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Un, à sa séance du 6 octobre 1851 :

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu dans le second District de ladite Municipalité, le lundi 20 du courant, pour élire un alderman pour représenter ce District au Conseil de la Municipalité No Un, en remplacement de Wm Lavigne, décédé, et dont le terme n'était pas expiré.

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M., et se fermeront à 6 heures P. M. L'élection aura lieu à la maison de Pompe "Compagnie No 15," rue Bienville, entre Franklin et Bassin, sous la surveillance des personnes suivantes, savoir :

Inspecteurs.—Pat. Shields, John Davis; Richard Richardson—Greffiers—John E. White, L. Dillon.

9oct A. D. CROSSMAN, Maire.

AVIS.

BUREAU DE L'AUDITEUR,

Baton Rouge, 20 septembre 1851.

TOUTES personnes ne résidant point dans les paroisses ou districts représentatifs ci-après nommés, et étant propriétaires de terres ou terrains y situés, sont par le présent notifiées, que des listes de ces propriétés ont été déposées au bureau de l'Auditeur par les Shérifs et Collecteurs de Taxes, et que si les Taxes d'Etat, dues sur ces propriétés pour l'année 1850, ne sont pas payées auxdits Shérifs ou Collecteurs de taxes dans les trente jours qui suivront l'expiration du présent avis, lesdites propriétés seront vendues, conformément aux sections 53 et 54 de l'Acte No 194, approuvé le 21 mars 1850, intitulé "Acte pour pourvoir au mode d'asseoir et de collecter la taxe dans cet Etat."

Paroisse d'Orléans.

2me district Représentatif—Thomas Askew, Collecteur.

3eme district Représentatif—A W Scates, Collecteur.

4eme district Représentatif—Thomas McKeon, Collecteur.

5eme district Représentatif—J B Dionis, Collecteur.

7ème district Représentatif—A. Lusto, collecteur

Paroisse Sabine—R A Sibley, Collecteur.

" Catahoula—D M Prichard, shérif.

" Avoyelles—G P Voorhies, shérif.

" St Tammany—Jh Evans, shérif.

" Est Feliciana—S B Kent, Collecteur,

" Tensas—Jno H Armat, shérif.

" Ouest Feliciana—S H Lurty, Shérif.

" Ste Hélène—J K Gorman, Shérif.

" Livingston—Sam Patterson, Shérif.

" Ouest Baton Rouge—J V Duralde, Shérif

" Jefferson—H Bareshide, Collecteur.

" Concordia—J J Course, Shérif.

" Rapides—Chas. R Leckie, Shérif.

" Caddo—M. Watson, shérif.

LOUIS BORDELON,

23 sept—30 Auditeur

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste Anne : Une jument baie, un pied derrière et un devant taches de blanc, étampée à l'é—au le gauche, d'une manière illisible, marque sur le dos et nulle autre marque ni étampe visible.

Si d'ici au 18 octobre, ledit animal n'est pas réclamé, il sera vendu aux lieu et heure accoutumés, par J B Spear, encanteur.

MICHEL DUREL,

8 oct—8,13,17 Gardien des épaves

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] du débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par B VALLA, 37, Commune.

[illegible] No 78, rue [illegible]

A REÇU par les [illegible] un grand assortiment [illegible] ment choisi [illegible] vendre.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix modérés.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en :

230 guitares variant de $6 75 et à $30.

50 do élégamment ornées, de $30 à 50.

Il a reçu aussi :

400 violons variant de $2 à $15.

12 basses et contrebasses, de $15 à $40.

300 flûtes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.

300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre d'instruments en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons : $10.

Aussi : Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instruments.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales*, avec une remise de 40 pour 0/0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, et cc., et la feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

A LOUER, au premier novembre prochain, le magasin situé rue Royale No 154.

AUSSI—Deux magasins en briques à trois étages situés à l'encoignure Gallatin et Hôpital.

S'adresser à ED SHIFF & CO.

7oct—3f p s Rue de la Commune No 129

MAISON ET ECURIE A LOUER.—Une maison haute dans la cour, située rue Roberson, entre Ste Anne et Dumaine, composée de huit appartemens : plus une cuisine double, une grande écurie, cuve, puit en briques, etc. Le terrain a 60 pied de face sur 127 de profondeur.

S'adresser à J L SOLLEE,

9 oct—6 137, Chartres ou à la grocery en face

A LOUER—Une grande maison, No 4, rue de la Paix; cette maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand jardin derrière; écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à P. CUSACH,

8oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au 1er novembre prochain, le magasin en briques à deux étages, situé rue de la Vieille Levée, No 33, entre Bienville et Douane. S'adresser aux soussignés.

RICHARD ALDIGE' & Co.

4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Condé et Hôpital, ayant six grandes chambres et plusieurs bâtisses dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré.

S'adresser à LABORDE & XIQUES,

13oct 3, Front Levee

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Douane, aussi le premier étage de la maison No 15, rue Royale, entre Douane et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 22, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Bonneval, entre C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 13oct.

A LOUER.

Deux maisons situées rue Condé, entre Hôpital et Quartier, tout à fait convenables pour une famille. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à

DOMINIQUE LANATA,

13 oct 9 et 10 rue Jefferson

A LOUER

UNE MAISON de maître avec jardin sur le devant, située rue des Français, entre les rues St-Avide et St-Jean-Baptiste.—Aussi une maison même rue, près de l'encoignure St-Avide, montée pour grocerie.

S'adresser à EUG ROCHEREAU & CO,

29sept 17—19, rue St-Louis

Magasin a louer.

Le beau magasin en briques à quatre étages, situé à l'encoignure Lafayette et Foucher. S'adresser à

J W STANTON & CO,

3 oct Enc. Magasins et Lafayette.

MAGASIN A LOUER.

Le magasin No 29, rue de Chartres, occupé par C Redon, comme magasin de bijouterie et de fantaisie. Possession en sera donnée le 1er novembre. 3 oct

Maisons et Magasins a louer.

Le magasin à 4 étages, situé No 43, rue des Magasins, adjacent à l'encoignure Gravier.

Deux maisons à 3 étages, situées rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, ayant chacune 6 chambres, cuisines, trois chambres à domestiques, hydrants, &c., convenable pour une grande famille. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Le loyer est de $50 par mois.

Aussi—Un magasin avec l'entresol, rue de l'Esplanade près Condé.

S'adresser à EDWARD BARNETT,

16sept—☞ 21, rue Conti.

BUREAU A LOUER.—Le second étage de la maison située au No 91, rue du Camp, dernièrement occupé par MM. Fellows & Comp.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à FRIESTLEY & BEIN,

12 sept 91 rue du Camp.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 34, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée. S'adresser à

LEOPOLD JEANNET,

12 sept 22, rue St-Louis

A LOUER—Le Magasin à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, actuellement occupé par le Dr. Cox & Co. S'adresser à

JUAN Y DE EGANA,

30aout 47, rue Bienville

A LOUER—Les deux maisons et magasins situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalia. S'adresser à

X. LAMBERT,

2 sept—1m 62, rue des Magasins

A LOUER pour le 1er octobre prochain—Une maison, située rue de la Vieille Levée Nord, consistant en un magasin, logements au-dessus, cour, cuisine, &c.

S'adresser à G. M. LUCAS,

13sept 30, Bienville

A LOUER—La maison située rue de l'Esplanade, No 77, entre Royale et Condé. Cette maison, actuellement en réparations, est disposée de manière à offrir tous les agrémens d'une belle résidence.

S'adresser à G. M. LUCAS,

11 sept 30 rue Bienville

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 12, au premier, situé rue Gravier. On en donnera possession immédiatement.

S'adresser à McDOWELL, HILLS & Co.

1 aout

A LOUER—Le magasin, rue Tchoupitoulas, No 53, s'adresser à

JUAN Y DE EGANA,

30 sep 47 rue Bienville

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de ce mois. S'adresser à M. PATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse ou 153, Vieille Levée.

26 mars ☞

Victor,

RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaires auxquelles, comme associé de MM. Léon Le Bondidier & Co il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé, et les prie de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants, soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises toile, du Nile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre à un stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment aussi complet qu'on puisse le désirer en articles de toilette pour hommes.

Il débite aussi en ce moment quelques jolies vestures d'enfants qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure où, pour le lavage de la tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 20mars

McBEAN, WILLARD & Co,

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 359, rue Royale,

DU CHARBON

DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,

A vendre aux prix les plus bas du comptant.

5sept

E. L. BERNARD,

DEPOT DE CHARBON,

Encoignure Levée et Clouet.

☞ Les ordres laissés au dépôt ou au numéro 22, Passage de la Bourse, seront promptement remplis. 23sept—6m.2fps

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis, 161, entre Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon, qu'il offre à vendre aux plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être laissés chez E Connery, No 5, Front Nouvelle Levée, chez J Carr Jr., No 7 rue Bienville, et au dépôt où ils seront promptement exécutés.

8 sept—3m W A HAYDOCK.

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux :

160 barriques vin rouge bon ordinaire;

48 barils vin blanc Haut Sauterne;

100 caisses vin blanc do,

100 do caisses cerises à l'eau de vie; à vendre par G M LUCAS,

18 sept 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille :

150 barriques vin rouge Vergasse;

100 paniers huile de James Plagniol de 12 bouteilles;

100 paniers huile do do 12 demi bouteilles, à vendre par G M LUCAS,

18 sept 30, rue Bienville

COGNAC—122 futailles cognac A Bouniot & Co, 21 futailles eau-de-vie "Vignerons unis," 19 do Conige et Martin," Dans les magasins de la Douane et à vendre par H NOEL & GUIRAUD

11 oct 103, rue Royale

EN débarquement du navire Hamlet, de Bordeaux :

10 caisses abricots à l'eau-de-vie,

10 do prunes do,

30 do fruits assortis do.

A vendre par H NOEL & GUIRAUD,

14 oct 103, Royale

1500 Demie boites sardines à l'huile;
900 quarts do do do;
500 boites do do do;
100 demi boites cèpes à l'huile;
100 caisses absinthe;
2 pipes jus de cerises;
30 barriques ochre jaune, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,

7 aout—1m 28, rue de la Douane

CIGARES de la Havane—100,000 Cigares qualités supérieures, en débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par

J. M CABALLERO,

9 oct 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux :

80 barriques vin marque Montferrand, à vendre par F ROUMIEU,

19 sep rue St Louis entre Chartres et Lev

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de différentes marques et qualités, à vendre par LABORDE & XIQUES,

13oct 3, Front Levée, entre Canal et Crossman

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses bruns jaune et blanc, à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,

10 oct 26, Vieille Levée

CIGARES—237,000 cigares de la Havane, en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,

10 oct 26, Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—90 pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co,

7 aout—1m 28, rue de la Douane

[illegible] DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'une loi ordonne d'élire, le premier lundi de novembre prochain, les représentans de la Louisiane qui seront appelés pendant deux années [illegible] Congrès des Etats-Unis, savoir :

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, de St-Bernard, du faubourg Tremé, de la Première et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississipi et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses d'Avoyelles, Catahoula, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Concordia, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène, Livingston, Est Féliciana, Ouest Féliciana, Pointe-Coupée, Est Bâton Rouge, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

Et un représentant pour le quatrième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste-Marie, St-Martin, St-Landry, Lafayette, Vermillion, Calcasieu, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Bienville, Claiborne, Jackson, Union Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Attendu que la loi ordonne d'élire, le même jour, dans chacun des districts sénatoriaux, les sénateurs d'Etat qui doivent remplacer ceux dont le terme de service est expiré, savoir :

Deux sénateurs pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive orientale du fleuve Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Jefferson et St Charles.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses de St Jean Baptiste, St-Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Boudousquié.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Iberville et d'Ouest Bâton Rouge.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Est Bâton Rouge et Livingston.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse d'Est Féliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse d'Ouest Féliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de la Pointe Coupée.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Catahoula, Franklin et Caldwell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Ouachita, Union, Jackson et Caldwell.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses des Rapides et Avoyelles.

Un sénateur pour les paroisses de Calcasieu et St-Landry.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de St-Martin.

Attendu qu'il est aussi ordonné par la loi que le dit premier lundi de novembre, il sera aussi élu dans tout l'Etat des représentans du peuple pour servir pendant le terme de deux années à la Législature de l'Etat, savoir :

Deux pour la paroisse Plaquemines.

Un pour la paroisse St Bernard.

Un pour la paroisse d'Orléans (rive droite).

Deux pour le premier district de la paroisse d'Orléans.

Trois pour le second district.

Six pour le troisième district.

Trois pour le quatrième district.

Trois pour le cinquième district.

Deux pour le sixième district.

Deux pour le septième district.

Deux pour le huitième district.

Un pour le neuvième district.

Trois pour la paroisse de Jefferson.

Un pour la paroisse St Charles.

Un pour la paroisse St Jean Baptiste.

Deux pour la paroisse St Jacques.

Un pour la paroisse d'Ascension.

Trois pour la paroisse d'Assomption.

Trois pour la paroisse de Lafourche Intérieure.

Un pour la paroisse de Terrebonne.

Deux pour la paroisse d'Iberville.

Un pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge.

Deux pour la paroisse d'Est Baton Rouge.

Un pour la paroisse de Ste Hélène.

Un pour la paroisse de Livingston.

Un pour la paroisse de St Tammany

Deux pour la paroisse d'Est Féliciana.

Un pour la paroisse d'Ouest Féliciana.

Un pour la paroisse de la Pointe Coupée.

Un pour la paroisse de Concordia.

Un pour la paroisse de Tensas.

Un pour la paroisse de Madison.

Un pour la paroisse de Carroll.

Deux pour la paroisse de Catahoula

Un pour la paroisse de Franklin.

Un pour la paroisse de Caldwell.

Un pour la paroisse d'Ouachita.

Un pour la paroisse de Morehouse.

Un pour la paroisse Union.

Un pour la paroisse Jackson.

Deux pour la paroisse Claiborne.

Un pour la paroisse de Bienville.

Un pour la paroisse de Bossier.

Un pour la paroisse de Caddo.

Un pour la paroisse De Soto.

Deux pour la paroisse de Sabine.

Trois pour la paroisse de Natchitoches.

Deux pour la paroisse des Rapides.

Deux pour la paroisse des Avoyelles.

Quatre pour la paroisse de St Landry.

Un pour la paroisse de Calcasieu

Deux pour la paroisse de Lafayette.

Un pour la paroisse de Vermillion.

Trois pour la paroisse de St Martin.

Deux pour la paroisse de Ste Marie.

Attendu qu'il est décrété qu'aux mêmes lieux et à la même époque, un auditeur des comptes publics sera élu par les électeurs dûment qualifiés, pour [illegible] ans, jusqu'à ce que son successeur soit installé.

Attendu que la loi ordonne qu'il sera élu à la même époque un shérif et un coroner pour chaque paroisse de l'Etat, que dans chaque district de jury de police (la Nouvelle Orléans et Jefferson exceptées), il sera élu des juges de paix et des constables; qu'à la même époque six juges de paix devront être élus pour la paroisse d'Orléans, comme suit, savoir :

Un par les électeurs dûment qualifiés des premier et second districts représentatifs.

Un par les électeurs du troisième district représentatif;

Un par les électeurs du quatrième district représentatif;

Un par les électeurs des cinquième et sixième districts représentatifs.

Un par les électeurs des septième, huitième et neuvième districts représentatifs.

Et un par les électeurs de cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi. On déterminera que la justice de paix située entre les rues Félicité et Julie, ainsi désignée dans les lettres et titres de "Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et du Canal, sera appelée "Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans le district compris entre les rues du Canal et Saint Louis, sera appelée "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice de paix située dans le district compris entre les rues St Louis et Esplanade sera appelée "Quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans la troisième Municipalité sera appelée "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." Et la justice de paix placée dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve, s'appellera Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans. Grand Terre et Chenière Caminada;

Et attendu qu'il est aussi décrété qu'à la même époque il sera élu dans ladite paroisse de Jefferson, six constables, dont deux de la ville de Lafayette;

Et attendu que la loi ordonne qu'il soit nommé un Constable pour chaque Cour de justice de paix, par les électeurs dûment qualifiés résidant dans les limites du district où siège ladite Cour, où elle est requise de donner ses audiences, savoir, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et Félicité; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et du Canal, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rue Canal et St Louis, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre et St Louis et Esplanade, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans la Troisième Municipalité, et un constable pour la Cour de justice de paix placée dans cette partie de la paroisse d'Orléans qui est sur la rive droite du fleuve.

Et attendu qu'il est de plus décrété qu'à la même époque il sera élu un juge de paix pour la paroisse de Jefferson, comme suit, savoir : deux de la ville de Lafayette; un de cette partie de la paroisse de Jefferson, comprise entre la limite supérieure de Lafayette et la limite inférieure de la ville de Greenville, un de cette partie de ladite paroisse comprise entre la limite inférieure de Greenville et la limite supérieure de ladite paroisse, sur la rive gauche du Mississipi en descendant; un de cette partie de ladite paroisse sur la rive droite du Mississipi, en descendant, y compris le Barataria seulement; et un de cette partie de ladite paroisse située sur le bord de la mer, et connue sous le nom de Grand'Ile dans ladite paroisse, et un de chacun des districts ci-dessus désignés, et desquels doivent être élus des juges de paix;

Et attendu qu'il est de plus décrété qu'à la même époque il sera élu des juges de paix dans tous les districts de jury de police, excepté ceux dans les limites desquels se trouve une ville incorporée ou une ville contenant trois cents habitants, dans lesquelles il sera élu deux juges de paix;

Attendu qu'il est aussi décrété qu'un constable sera élu à la même époque pour chaque district des différentes paroisses de l'Etat, et ce pour deux ans;

Et attendu qu'il est de plus décrété que les électeurs dûment qualifiés de chaque paroisse (celles d'Orléans et de Jefferson exceptées), éliront le jour même de l'élection générale des membres de la Chambre des Représentans, un surintendant de paroisse pour l'instruction publique;

Attendu qu'il est aussi décrété que dans chaque paroisse de cet Etat, excepté les paroisses d'Orléans et Jefferson, il sera élu un asseseur de taxes pour chacune des paroisses;

Attendu qu'il est aussi décrété que dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera élu deux assesseurs de taxes comme suit, savoir :

Un assesseur pour la ville de Lafayette, par les électeurs compétens de ladite ville;

Un assesseur pour toutes les autres parties de la paroisse, par les électeurs compétens desdites parties;

Et attendu qu'il est de plus décrété, que dans la paroisse d'Orléans, il sera élu pour la ville de la Nouvelle Orléans, trois assesseurs de taxes, dans et pour la dite ville, par les électeurs dûment qualifiés, et un assesseur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi qui sera élu par les électeurs dûment qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans.

Et attendu qu'il est de plus décrété, que dans la ville de la Nouvelle Orléans, les électeurs dûment qualifiés des Municipalités No Un, No Deux et No Trois, éliront un Collecteur de taxes dans et pour chacune des dites Municipalités; et les électeurs dûment qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi éliront aussi un Collecteur de taxes;

Et attendu qu'il est du devoir du gouverneur au moins six semaines avant les élections générales d'en donner avis dans tout l'Etat par une proclamation à cet effet publiée dans la gazette d'Etat, en français et en anglais, et d'en envoyer copie aux différens officiers de cet Etat; c'est pourquoi j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation, pour notifier les électeurs de cet Etat des élections sus-dites, et ordonner aux shérifs, commissaires d'élection et les autres officiers de l'Etat que cette affaire concerne, de tenir la dite élection pour a-dieteur des comptes publics, représentans au Congrès, sénateurs et représentans de l'Assemblée législative de l'Etat, shérifs, coroners, juges de paix, constables, surintendant des écoles publiques, asseseurs et collecteurs de taxes pour la paroisse d'Orléans sus-dite, le lundi 3ème jour de novembre prochain. Les dites élections devront être conduites, et les retours faits, sous tous les rapports, conformément à la Constitution et aux lois.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 4ème jour d'août 1851, la soixante-seizième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane,

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 4 aout☞

VINS—En débarquement de la barque Hansa, de Bordeaux :

60 barriques vin rouge St-Christophe;

52 caisses de 12 bouteilles chacune vin rouge Chateau Latour;

20 caisses de 12 bouteilles chacune, vin rouge St Estèphe, à vendre par X LAMBERT,

18 sep—2s 62 rue Magasins

A VENDRE.

UNE BAROUCHE de famille avec un jeu de harnais complet, ayant peu servi et en bon ordre.

Aussi—Un CAB en parfait état et un joli CHEVAL, de six ans, bien dressé, très convenable pour famille.

On acceptera pour le tout un billet à 4 mois.

Le tout peut être examiné au magasin des soussignés de midi à 3 heures.

LABORDE & XIQUES,

13oct 3, Front Levée

AMANDES écossées douces et amères, à vendre par B VALLA, 37, Commune. 9oct

---

[illegible] dans le [illegible] en [illegible] A. D. 1851 dans la [illegible] et que, Thomas Alfred [illegible] Bollinger, Levi Sweet [illegible] Gardi Sweet, Lewis Dial [illegible] Jenkins, Madison West et William [illegible] aidé et assisté un certain James Harcastle [illegible] le meurtre des susdits Harrison et Weeks [illegible] conséquence j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation, m'adressant à tous les bons citoyens de l'Etat pour arrêter et traduire devant la justice le meurtrier et ses complices, et j'offre de plus, au nom et par autorité de l'Etat, une récompense de deux cents piastres pour l'arrestation et la conviction de chacun d'eux

DESCRIPTION :

JAMES HARCASTLE, est âgé d'environ 31 ou 32 ans, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces, teint clair, cheveux clairs et yeux bleus, charron et forgeron de profession.

GARDI SWEET, âgé d'environ 50 ans, teint brun, cheveux clair, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, il bégaye.

LEVI SWEET, âgé d'environ 30 ans, teint, yeux et cheveux foncés, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces; il regarde en dessous et est enclin à la boisson.

L. C. SWEET, âgé d'environ 35 ans, teint clair, yeux bleus et cheveux noir, taille d'environ 5 pieds 10 ou 11 pouces, fortement constitué.

L. H. BOLINGER, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 7 ou 8 pouces, bâti carrément, instituteur de profession; il a le doigt du milieu de la main droite enlevé, yeux bleus et cheveux gris;

SAMUEL WARNER, âgé de 35 à 40 ans, taille de 6 pieds, yeux bleus, cheveux noirs, pesant environ 200 livres.

LEWIS DIAL alias JENKINS, âgé d'environ 40 ans, teint foncé, ayant de longs cheveux noirs, taille d'environ 6 pieds, parlant anglais, français et espagnol.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 29ème jour de septembre A. D. 1851, et de l'Indépendance des Etats Unis, la soixante-seizième.

Par le Gouverneur : JOSEPH WALKER.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 2 oct

AVIS D'ÉLECTION.

CONFORMEMENT à un writ d'élection, en date du 4 aout 1851, et à moi adressé par son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votans dûment qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, qu'une élection aura lieu le lundi 3 de novembre prochain, pour nommer les officiers suivants, savoir :

Un auditeur des comptes publics.

Un représentant pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de Plaquemines, St. Bernard, du faubourg Tremé, de la première et de la troisième municipalité, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel composé de la seconde municipalité dans la ville de la Nouvelle Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi et des paroisses Jefferson, St-Charles, St. Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la partie est du fleuve Mississipi.

Un représentant à la législature pour la rive droite de la paroisse d'Orléans.

Deux pour le premier district,	paroisse d'Orléans.	
Trois pour le second district,	do	
Six pour le 3me district,	do	
Trois pour le 4me district,	do	
Trois pour le 5me district,	do	
Deux pour le 6me district,	do	
Deux pour le 7me district,	do	
Deux pour le 8me district,	do	
Un pour le 9me district,	do	

Un shérif et un coroner pour la paroisse d'Orléans

Un juge de paix par les votans qualifiés du premier et second district représentatifs.

Un par les votants qualifiés du troisième district représentatif.

Un par les votants qualifiés du quatrième district représentatif.

Un par les votants qualifiés du cinquième et du sixième districts représentatifs.

Un par les votants qualifiés du septième et huitième districts représentatifs.

Et un par les votants qualifiés de cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve.

La justice de paix située entre les rues Félicité et Julie, sera désignée et classée, "Première justice de paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues Julie et Canal, "Seconde Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues du Canal et St-Louis : "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues St-Louis et Esplanade "Quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située dans la Troisième Municipalité "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Et la justice qui est située dans cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve située sur la rive droite du fleuve Mississipi : "Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Aussi—Un Constable pour la Cour de Justice de Paix, située dans le district compris entre les rues Félicité et Julie.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre Julie et Canal.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située entre Canal et St-Louis.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre les rues St Louis et Esplanade.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située dans la Troisième Municipalité, dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Aussi—Trois Assesseurs de Taxes dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, et un Assesseur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Aussi—Un Collecteur de taxes dans et pour chacune des municipalités, Nos. Un, Deux et Trois.

Et un Collecteur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Les polls seront ouverts au jour sus-mentionné depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, aux endroits et sous la direction des inspecteurs et greffiers qui seront désignés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

L'élection devant être conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, 9 septembre 1851.

JOHN L. LEWIS

10sept—tj Shérif.

MAIRIE DE LA Nlle ORLEANS,

11 octobre 1851.

CONSEIL GENERAL

DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Séance de jeudi, 9 octobre 1851.

Résolu, que pour l'élection qui doit être tenue le lundi 3 de novembre prochain, les polls seront établis aux lieux suivants et placés sous la surveillance des commissaires et greffiers dont les noms suivent.

Résolu que le maire soit invité à faire publier la désignation des polls et les noms des commissaires et greffiers d'élection

Municipalité No 1.

3ème Precinct—A la pension de M. Hayes, rue Conti, vis a vis l'hôtel de la rue Conti. Commissaires—MM E Solomon, A Sauvier, Newton Richards. Greffiers—MM. J M Wagner, Oscar Lanaud.

6ème Precinct—Au dépôt de la pompe Jefferson, rue Bienville, entre Franklin et Bassin. Commissaires—MM. John Davis, Eugene Payment, R Abbott. Greffiers—MM. J W Fernandez, C Heno.

10ème Precinct—Au café Jefferson, rue Jefferson, vis-à-vis la rue Jefferson. Commissaires—MM. Benjamin Van Ostern, Joseph Jourdan, E A Michel. Greffiers—MM L Castera, jr., Lafayette Guyol.

11ème Precinct—A côté du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Commissaires—MM. E Forstall, John DeBuys, Victor Lanaux. Greffiers.—MM. Auguste Dejean, E Carby.

12ème Precinct—Au café de Frank Aleman. Commissaires—MM P. Buisson, A Fortier, Alfred Wiltz. Greffiers—MM. A Roux, E H Reynes

13ème Precinct—Au dépôt de la pompe No 4, rue de l'Hôpital. Commissaires—MM. Louis Béré, F Richert, Chs. Œmicker, jr. Greffiers—MM. Leon Pere, John T Dufour.

14ème Precinct—A l'échoppe de Martin Brodenck, rue des Remparts, près du coin Bayou. Commissaires—MM. M Barnett, sr., J Domingon, O Dufechier. Greffiers—MM. J A Baquie jr., C Lelettier.

Municipalité No 2.

1er Precinct—Chez Philip Krammer, au coin des rues de la Course et de l'Annonciation. Commissaires—MM. James Ross, Matthew Martin, W H Reese. Greffiers—MM. T W Harvard, J C Taylor.

2ème Precinct—Au dépôt de la Pompe Washington, No 20. Commissaires—MM. A C Phelps, E T Parker, George T Ross. Greffiers—MM. C H Forno, B A Whitney.

3ème Precinct—A l'Ecole Fulton, au coin des rues Daptantier et Annonciation. Commissaires—MM. J D Harris, R E Redwood, B Wheelchan. Greffiers—MM. Thomas Dimond, D Chase.

4ème Precinct—Au dépôt de la Pompe Jackson No 18, rue Callioppe. Commissaires—A la Saunders, T H Hutton, H Cassidy. Greffiers—MM. David R Calder, Wm Miller.

5ème Precinct—Au dépôt de la Pompe No 9, rue Tchoupitoulas. Commissaires—MM. W H Tinkine, J B Townsend, W E Feymour. Greffiers—MM. W T Sprigg, G W Hubbell

6ème Precinct—Au dépôt de la Compagnie de Toyaux, au coin des rues Perdido et Carondelet. Commissaires—MM. R B Sykes, W Emerson, R W Powell. Greffiers—MM. John T Wilson, Chs E Eatlin.

7ème Precinct—Chez Arthur O'Donald, au coin des rues du Cirque et Poydras. Commissaires—MM. W L Cushing, S E Bailey, J C Stewart. Greffiers—MM. G W Dillard, D M Beecher.

Troisième Municipalité.

15ème Precinct—A la maison d'Ecole, rue des Grands Hommes, entre Bagatelle et Union. Commissaires—MM. St-Croix Guinault, J B Wiltz, Philippe Guesnon. Greffiers—MM. G Latcque Turgeau, E Piés.

16ème Precinct—Au marché Rieton. Commissaires—MM. Jules A. Baron, L. Duvigneaud, T G Rapier. Greffiers—MM. Chs Riedel, P Casanovas.

17ème Precinct—Au café de J B Earhart—Commissaires—MM. A Oneal, J B Earhardt, W Durham. Greffiers—MM. John Jacobs, J Myers.

18ème Precinct Au dépôt de la Pompe du Phoenix No 8, rue Mandeville. Commissaires—MM. Michel Aime, Gaspar De Buys, L Spedler. Greffiers—MM. B Hernandez, O Cougot.

19ème Precinct—Au chemin de fer du Golfe du Mexique. Commissaires — MM. M Breau, J Pierce, L Crais, Jr. Greffiers—MM. Marius Baron, Alfred Ducros.

20ème Precinct—Chez M Gares, au coin des rues Montegut et Casacalvo. Commissaires—MM. P B Boisfontaine, J R Vienne, G Daubert. Greffiers—L Roger, R L Murphy.

21ème Precinct—Chez Charville, au coin des rues Congrès et Levée. Commissaires—MM. J Charbonnet, Numa Tremé, A Barrouse. Greffiers—MM. V Sheldon, H Jourdan.

M. Lugenbuhl présente comme substitut la liste suivante pour la Troisième Municipalité.

15ème Precinct—Chez Joseph Noon, au coin des rues Grands Hommes et Français. Commissaires—MM. F Augout, C W Heyt, Alfred Sanchez. Greffiers—MM. Charles Grandpré, E Johnson.

16ème precinct—Au marché Breton—Commissaires, MM. P Casanova, Ed Chaillot, J A Blanc—Greffiers : MM. L Duvigneaud, P A Roux.

17me precinct—Chez J E Ehrhardt—Commissaires : MM. H Dart, A O'Neil, L Boudro—Greffiers : MM. J Meyer, J Jacobs.

18me precinct—Au St Ward House, au coin des rues Eughein et Victoire—Commissaires : MM. F Helter, C R Stumpf, capitaine Snow—Greffiers : MM. P Kelly, T Rouchard.

19me precinct—Au chemin de fer du Golfe du Mexique—Commissaires : MM. J Phillips, J Pierce, J Wright—Greffiers : MM. Barrow et Carroll.

20me precinct—Chez Marxen, au coin des rues St Ferdinand et Levée—Commissaires : MM. F Daubert, P Baron Boisfontaine, C N Colguard—Greffiers : MM. John Weber, C R Fagot.

21me precinct—Chez A Cheneville, au coin des rues Congrès et Levée—Commissaires : MM. Jacques Charbonnet, F Peitz, G Brugeman—Greffiers : E Bareau, Théo Bachemin.

L. SURGI, président,

Approuvé le 11 octobre 1851.

A. D. CROSSMAN, maire.

Pour copie conforme.

L. St CERAN, commis.

EN débarquement du brick Morocco, capitaine Faraich, de Bordeaux :

40 barriques vin rouge St Estèphe;

25 do do Macon;

60 barils vin blanc Haut Sauterne;

40 barriques ou do;

200 caisses vin rouge Pauillac et St Estèphe;

50 do vin blanc Haut Sauterne;

18 barils vinaigre blanc;

200 caisses de 12 bouteilles vides chaque;

2 balles bouchons à dame-jeannes;

12 do pointus, ronde, &c., à vendre par

S. TALAMON,

14oct 183 et 185, rue Royale

EN débarquement du Hamlet, de Bordeaux :

21 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;

30 caisses abricots à l'eau de vie, nouv. récolte;

15 barriques vin rouge vieux Ch. St Olivier;

20 do do St Emilion;

45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par

S TALAMON,

14oct 183 & 185, rue Royale

[illegible]

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 2d jour de septembre A D 1851, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante seizième.

[L S] JOSEPH WALKER,

Par le gouverneur,

CHARLES GAYARRE

4 sept Secrétaire d'Etat

F. T. BOURNOS,

ET

C. C. LYON,

Chirurgiens Dentistes,

No. 185, Rue Bienville,

3 oc—3m Entre Remparts et Bourgogne.

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 20 1a

EN débarquement du navire Minesota, du Havre :

1 caisse dentelle soie;

2 do mousseline laine noire et couleur;

2 do cachemire d'Ecosse couleurs assorties;

1 do alepine;

1 do gants soie et cachemire pour dames et hommes;

2 do bretelles pour enfans;

2 do chaussettes fantaisie pour enfans;

1 do do écrue pour hommes;

2 do agraffes Nos 1 à 5;

3 do mouchoirs purs;

7 balles cotonnade française.

7 caisses listados fil et coton.

Aussi quelques caisses de fusils doubles, à vendre par H DE GOER & RIEFLARD,

17 sep 41 rue des Magasins

B. TATOUT & CO.,

161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir :

Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;

Bas blancs et couleurs assortis pour fillette;

Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau

Bretelles pour homme et enfant, de toute description;

Gants soie couleur, noirs et filoselle;

Lacets, agraffes et galons assortis,

Fil paternité noir, bleu, écru et soie à coudre;

Boucles à pantalon et épingles à cheveux;

Boutons os, nacre et agathe;

Peignes à soutd et démêloirs buffle et façon;

Dés à coudre et anneaux à rideaux;

Chapelets et médailles or et argent;

Aiguilles Warrin et épingles de tous les Nos.;

Papier à écolier, à lettre et cartes à jouer,

Parfumeries assorties, telles que savon, huile cosmétique;

Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;

Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;

Cuillères fer-battu et en métal, aussi à café,

40 caisses éventails latanier, et une infinité d'autres articles, &c. &c. 21av

60 25 CAISSES vin Chateau Margaux;
20 do do Haut Brion;
10 do do St-Estèphe;
10 do do St Julien,
15 do do St Lambert;
15 do do Pontet Canet;
25 barriques vin rouge;
300 do vin très supérieur, Pauillac, St Julien, Verzaie, Margaux, Haut Brion, St-Emilion, &c., à vendre par

H NOEL & GUIRAUD.

14 oct 103, rue Royale

Aux Habitans et Marchands Commissionnaires.

2500 PAIRES chaussures de Russetts, toutes grandeurs.

1500 do bottes pour la bonne do

50 doux chapeaux en laine blanc et noir.

150 do co [illegible]

300 do casquettes pour hommes et enfans.

A vendre à bon marché par FROST & CO.

14 oct 10, Magasins

50 Caisses vin muscat;
25 do olives et salaisons,
25 caisses vin blanc Chateau Yquem,
100 do do Haut Sauterne;
117 do absinthe Pernod;
73 do do Veron & Lecoultre
45 do kirch do do
50 do do Pernod Fils.

Dans les magasins de la douane, à vendre par

H NOEL & GUIRAUD

14oct 103 rue Royale

VIEUX CIRES—1 caisse contenant 27 et 1/2 douzaines vieux cires, reçue par le navire Minesota, du Havre, et à vendre par

H NOEL & GUIRAUD,

14oct 103, Royale

CIGARES—300 caisses cigares Figues, Taylor, De Lona, Shakespear, importés et à vendre par H NOEL & GUIRAUD,

14oct 103, Royale

BAY WATER—2 barriques en débarquement du navire Perrington, à vendre par

E J HART & CO,

15 oct 79, Tchoupitoulas

GINGEMBRE CONSERVE — 25 caisses, en débarquement du navire Perrington, à vendre par E J HART & CO,

15 oct 79, Tchoupitoulas

TETE DE PIPE—50 caisses en débarquement et en magasin, à vendre par E J HART & CO,

15 oct 79, Tchoupitoulas

DIVERS—Les soussignés ont en main un assortiment frais de gingembre, poivre, café, tabac, amandes, confitures, sauces, [illegible], ketchup, etc., qu'ils offrent à vendre [illegible]

E J HART & CO

15 oct 79, Tchoupitoulas

EAU DE VIE—250 quarts pipes eau de vie Ph. Godard, 1 demi pipes do Castillon 1845, 10 quarts do do; 5 1/4 do do, 1/4 do Castillon 1845, 10 1/4 do A Lagrange 1850, 20 1/4 do do, 5 1/4 do Pinet Castillon, 20 1/4 do do 5 1/4 do Martell & Co 4 1/4 do do 5 1/4 do do 5 1/4 demi Charles 17 1/4 do do, 5 1/4 do J. Hennesy & Co, 10 1/4 do do, 4 1/4 do [illegible] Dupuy & Co, 5 1/4 do J J Dupuy & Co, 7 1/4 do Marguet, 78 1/4 do Alamus, 53 1/4 do J. Roussin, 15 1/4 do H Bacon & Co, 32 1/4 do Garret, 25 1/4 do Lafontaine. A vendre par

EUG. ROCHEREAU & Co.,

13oct 17 et 19, rue St Louis

VIN ROUGE en caisses St Julien, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,

13 ct 17 & 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—30 paniers champagne de la marque Blue Angels, en grandes bouteilles, 20 do do en demi bouteilles, 30 do do Double Crown, en demi bouteilles, 7 do do Ruinart, en demi bouteilles, 11 do do do en grandes bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,

13oct 17 & 19, rue St Louis

EN débarquement du brick Hamlet, venant de Bordeaux :

79 caisses guignolet; 100 do do 50 1/2 boites sardines de H Camus, 30 do do 100 1/2 do, à vendre par

EUG. ROCHEREAU & Co,

13oct 17 & 19, rue St Louis

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre :

44 caisses de 100/2 boites sardines de L Leveque,

2 do 20/4 do do do

5 do 100/2 do do petits pois, do

A vendre par EUG ROCHEREAU & Co,

13oct 17 & 19, rue St Louis

BOUTEILLES VIDES — En débarquement du Claiborne, de Marseille, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

10 sep 36 rue de Chartres

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles offrent aussi des grandes, pour encombrés de toile et offrent aux malades tous les commodités et le confort d'une maison particulière. Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission :

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.

" " 2e classe, $2 "

" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,

15 sept—1an 192, rue Canal

RAIL ROAD DE LA Nlle-ORLÉANS ET DE CARROLLTON.

REDUCTION DE PRIX.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er de novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin.

A Lafayette—Paquets de 50 tickets,	$ 2 50
A idem—Billets personnels mensuels,	4 00
A l'Avenue Napoleon—chaque tickets,	10 c
A Carrollton—Paquets de 50 tickets,	5 00

☞ Tous les autres taux restent les mêmes.

Par ordre de la Direction.

CHARLES BAQUIE,

11 oct Secrétaire.

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

☞ Prix pour aller et revenir, **25 cents**.

Arrangements durant l'Automne et l'Hiver, pour les départs des chars, dès le 1er octobre,

Les chars part :

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 6 h A. M.	A 6 h et demie A M
7 h A M	A 8 h ——
A 9 h ——	A 10 h ——
A 11 h ——	A 12 h ——
A 1 h P M.	A 2 h P. M.
A 3 h ——	A 4 h ——
A 4 1/2 h ——	A 5 h ——
A 5 1/2 h ——	A 6 h ——
A 6 1/2 h ——	A 7 h ——
A 7 1/2 h ——	A 8 h ——

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche

Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.

Un char à cheval partira de la ville tous les matins à 5 heures—et du lac tous les soirs à 9 heures.

27 sept J W SMITH, Surintendant.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit :

De la rue Jackson Lafayette :

Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal :

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville :

De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal :

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus jusqu'à ce qu'il y ait des dames.

Billets à vendre au No 50, rue des Magasins

26 mars—1an

ENFANT PERDU.

IL a été trouvé hier UN PETIT GARCON âgé d'environ six ans.—Il vend des allumettes dans les rues, et dit s'appeler HENRY RENNARD. [illegible] s'adresser [illegible]

[illegible] Conditions—Comptant. 17oct

Habillements—[illegible] Souliers, etc.

PAR J. L. [illegible] & Co,

SAMEDI 18 courant, à [illegible], sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et Toulouse :

125 caisses bottes et souliers, consistant en guêtres pour dames, bottes en veau marin et veau, bottines lacées pour enfants, polka, daim lacé etc, bottes pour hommes, en peau de veau cousues et chevillées; do cuir patenté, brodequins en veau et imitation. Aussi—Une grande variété de gros brodequins venant d'être reçus par le navire Knight, de New-York.

Aussi—75 lots d'habillements de saison, de qualités diverses.

L'attention des détaillans de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. 17oct

VENTE PAR WEYMOUTH.

Propriétés Foncières dans la 1re Municipalité.

PAR J. M. WEYMOUTH, encanteur—Samedi 18 octobre, à midi, il sera vendu à l'encan, rue des Magasins, les propriétés ci-après décrites, situées dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, St, Patrick et Bernadotte :

DIX LOTS DE TERRE numérotés de 1 à 10 et mesurant chacun 30 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

DIX LOTS DE TERRE numérotés de 15 à 24, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur 100 pieds de profondeur.

QUATRE LOTS DE TERRE de 11 à 14, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Bernadotte, sur 150 pieds de profondeur.

QUATRE LOTS DE TERRE numérotés de 25 à 28, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St-Patrick, sur 150 pieds de profondeur.

La terre est élevée, étant située sur le coteau de la Métairie, et bornant le chemin à coquilles de la rue Bienville, ce qui augmente considérablement la valeur des terres dans cette partie de la ville.

Conditions—Une moitié comptant, et l'autre moitié à six mois.

Les actes de vente pardevant J H Vandalson, notaire public.

☞ Un plan pourra être vu sur les lieux le jour de la vente. 15oct

Vente sans réserve de 400 caisses de TABAC

PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI 20 courant, à 11 heures A. M il sera vendu pour clore une consignation au No 28, rue Gravier :

400 caisses et barils pour 5 et 8 liv. Tabac de la Virginie, consistant principalement en marques de choix.

Conditions—Au-dessous de $300 comptant—au-dessus de $500 soixante jours—au-dessus de $500 quatre vingt dix jours, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 10oct

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,

No. 20, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente :

Lundis et Mercredis.

VENTE PAR CATALOGUE—TOUS LES SAMEDIS.

Avances d'argent sur dépôt de marchandises.

5oct—6m Nlle-Orléans, 6 octobre 1851.

C. YALE Jr. & Co.,

27, RUE DES MAGASINS, 27,

MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIES.

SOIERIES ASSORTIES,

ARTICLES DE MODES,

Dentelles, Broderies

Chapeaux de paille, Gants,

Rubans, Bas, Franges,

Plumes, Passementeries,

Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr & Co.

No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18 sept 4m

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre :

40 caisses contenant 4,400 demi boites sardines,

2 do do 4,400 quarts do do,

5 do do 500 demi do petits pois;

De la maison de Louis Leveque, à Nantes, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co.

3 oct 17 et 19 rue St Louis

MADERE—London particular très vieux,

Arrac de Batavia do do;

Whiskey d'Irlande do do;

Eau de vie de pêche do do;

Rum de la Jamaïque do do;

A vendre par NADAUD DU TREIL,

27 sept rue St Louis

VINS DU RHIN en caisses,

Do Johannesberg (1834);

Do Marcobrunner (1834);

Do Schwarzberg (1844);

Do Scharlachberg (1846);

A vendre par NADAUD DU TREIL,

27 sept rue St Louis

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir : MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 29avril—1an

ABSYNTHE SUISSE ET KIRSCH — 25 caisses absynthe suisse et 10 caisses kirsch de la marque Yerma & Lecoultre, en magasin et à vendre par

LEOPOLD JEANNETT & CO.,

29 aout 22, rue St-Louis

SERRURES FRANCAISES—En magasin et à vendre par les soussignés, 22 caisses serrures françaises numéros bien assortis.

LEOPOLD JEANNET & Co.

29 aout 22 rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC—15 quarts eau de vie de la marque E R Martin & Co, années 1845, 1844 et 1846, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.

29 aout 22 rue St-Louis

EN magasin, et à vendre par les soussignés :

[illegible] barriques de vin rouge bon ordinaire 1845

50 1/2 do do do do

10 do do do St Rose, fin, vieux

10 do do do Léoville

10 do do do Margaux supérieur

200 paniers de Champagne en 1/1 et 1/2 bouteilles de la marq. Crêmes de Bouzy, Perrier Brand, Epoito

144 1/2 pipes cognac, Castillon et Gorce.

100 paniers Anisette extra-fine.

25 caisses de Marasquin, 50 do guignolet,

10 do de Lataf, 25 do Curaçao,

25 do de liqueur assorties

50 do de vin de Muscat

200 1/2 boîtes Champignons, 200 1/2 do truffes

400 1/2 do petits pois, 25 boîtes asperges

100 1/2 en 1/1 1/2 et 1/4 de pâtés truffés

100 dou mixes cornichons anglais assortis

25 do p.10 d'Anchois, 50 do sauce anglaise

50 do moutarde anglaise,

300 en sacs d'olives, cap, cornichons, &c,

50 do do de thon, anchois à l'huile, olives farcies

Et un grand assortiment de groceries choisies.

HUNTZE & LAEN,

29mars—2ans 97—95, Royale, enc. Conti

EN magasin et à vendre par le soussigné :

10 caisses absinthe suisse directe importation marque de Y & L, et E Pernod;

40 do de kirsch do do;

150 paniers guignolet;

50 caisses eau verte;

70 do eau de Dantzick,

50 do crême de thé;

25 do bitter et peppermint,

250 do liqueurs assorties fines;

200 do do do surfines

300 do do do superfines;

50 do do do extra fines;

200 do curaçao petits et grands modèles,

250 do marasquino do do do;

250 do absinthe de diverses marques,

150 do kirsch do do;

50 do fruits à l'eau de vie,

50 do vin ordinaire,

300 paniers anisette fine,

375 do do surfine;

400 do do superfine,

20 do do extra fine,

10 barils whisky Bourbon et Monongahela

70 barriques vin rouge, pour table do;

25 barriques vin rouge ordinaire, anisette, bitter, peppermint, curaçao, marasquino, etc, etc, pouvant être vendu par barils.

F ROUMIEU,

16 sep rue St Louis entre Chartres et Levée

VIN DE ROUSSILLON—50 barriques, en magasin et à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

SARDINES A L'HUILE—800 quarts de boites de la marque Guillous, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St Louis

GRAISSE—200 barils et 200 barillets graisse, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

CHANDELLES de L'ETOILE—100 caisses, de 4, 5 et 6 à la liv, différentes marques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE—300 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback; 100 do, en magasin et à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

FRUITS A L'EAU DE VIE—60 caisses prunes et abricots, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

AU MAGASIN VERT.

Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York.

Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles fines et communes brosses à dents, do à habits, do à tête, do à ongles do à poudre, do à barbe, do à souliers, aiguilles et épingles de tous les Nos., agrafes, galons, lacet pour corsets, lacets fil et coton en pièce, papier lettre réglé, français et américain, enveloppes pour lettres, fleurs artificielles, boutons en nacre et autres—Enfin un assortiment de mercerie et quincaillerie des plus varié.

N. B.—50 doux. plumeaux des Nos 8 à 22;

50 doux cuillères fer battu;

Dépôt de poudre de riz.

1 av. CHASSANIOL & BOULENGER

ECOLE D'ECRITURE,

ET DE TENUE DE LIVRES, DE DOLBEAR,

56 Canal; (établie en 1832.)

Ouverte de 7 heures A. M. à 9 P. M. Classes pour dames, messieurs et enfans, aux heures qui conviendront. Les anciens élèves seront admis gratuitement.

N. B.—Il y a peu de grandes maisons de commerce ou de banques où l'on ne rencontre quelques-uns de mes anciens élèves.—Excellentes plumes ou 5 vendre, RUFUS DOLBEAR,

24 sept—1m 56, rue du Canal

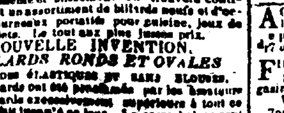

B. ANTOGNINI,

No. 10, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION.

BILLARDS RONDS ET OVALES

A BANDES ÉLASTIQUES DE SANS BLOUSES.

CES billards ont été pour l'usage des Amateurs de billards exceptionnellement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Les combinaisons sont y rattachées et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes. 19a

AUX RAFFINEURS.

A LOUER à partir du [illegible] octobre prochain, [illegible]

[illegible]

PAR [illegible] BLACHE & CO.

VENDREDI 16 courant, à dix heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, [illegible]

150 caisses souliers de femmes, bottes et brodequins.

10 caisses chapeaux molesquin et Union.

A onze heures, (au premier.)

200 douzaines chemises blanches devants en toile.

ET

250 lots de linge fait comme suit

Surtouts de congrès, blanc, drap noir et gris, habits et redingotes de drap noir, bleu, olive et vert, gilets de dessous en satin, soie et valencia, pantalons de casimir fantaisie, de drap, cotonnade de satinet et Kentucky jeans, chemises blanches à devants en toile, chemises de dessous blanches et écrus, foulards soie, bretelles, chemises en calicot, flanelle rouge, cravates en soie, etc. 16 oct

VENTES A L'ENCAN.

Meubles ! Meubles !

Pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 18 octobre 1851, à 10 heures A. M. il sera vendu au No 139 rue des Remparts :

Le mobilier de la maison consistant en lits, armoires, tables, chaises, sopha, side-board, causeuses, pendules, glaces, toilettes, lavabos, ornemens de cheminée, verrerie, porcelaine, faïence, ustensiles de cuisine, chaudières et baignoires en cuivre, etc.

Conditions—Comptant 17 oct

Vente de marchandises sèches par catalogue.

PAR J R CARRERA.

J H DOMINGON, encanteur.

VENDREDI 17 courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au No 44, rue Conti, un grand assortiment de marchandises sèches. Un catalogue sera exposé avant la vente.

Les conditions sont libérales. 17oct

Anisado de Mallorca.

BERNARD TURPIN, Encanteur

SAMEDI 19 octobre, à midi, il sera vendu, à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille Levée :

83 kegs anisado de Mallorca.

Conditions à la vente. 17 oct

Vente de groceries par catalogue.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI, 21 octobre 1851, à dix heures du matin, il sera vendu à l'encan, SANS RESERVE, au magasin No 5, Front Levée, un assortiment choisi de groceries, vins et liqueurs, composé de : eaux de vie, vins, genièvres, whiskey écossais et irlandais, absynthe, anisette, liqueurs assorties, marasquino, Curaçao, vins du Rhin, guignolet, savon, chandelles, cornichons, confitures, épices, sucre en pains, concassé et brut, café, un lot choisi de thés, impérial, poudre à canon et pouchong, tabac, cigares, plomb de chasse, huile d'olive et à brûler, muscades, girofles, gingembre, poivre, macaroni, vermicelle, maquereaux, ficelle, baquets, clous, etc. etc. etc. etc.

Les vins du Rhin ci-dessus sont de qualité supérieure et l'attention des connaisseurs y est particulièrement appelée.

Cette vente est faite pour cause de liquidation et sera positive. Les conditions seront libérales. Les catalogues seront prêts un jour avant la vente.

17 oct

Vente par catalogue de linge fait. Sans réserve.

PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI, 18 octobre, il sera vendu, sans réserve, à dix heures, à son magasin d'encan, No 6, rue du Canal,

150 lots de linge fait, frais et venant de débarquer, consistant en capots couvertes bleus, levites drap noir, levites couleurs fantaisie, sack drap brun, noir et couleurs claires, surtouts en drap et satinet, sacs de fantaisie, pantalons drap, casimir, satinet et Kentucky jeans, chemises et caleçons flanelle blanche et rouge, capot pilot, caleçons coton, chemises assorties, chemises coton blanc et rayées, gilets valencia et soie, etc.

Aussi :

Flanelles rouge, bleue, blanche et jaune, chemises tricots coton et laine, draps, casimirs, parapluies, guinghams, etc, etc.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront délivrés de bonne heure le jour de la vente. 16 oct

Vente Hebdomadaire par catalogue d'Eaux de Vie françaises, vins, huile, thés, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI 18 octobre 1851, il sera vendu à dix heures et demie, à l'encan au magasin No 20, Vieille Levée :

210 futailles d'eaux de vie françaises de différentes marques, dans les magasins de la douane;

6 pipes genièvre de Hollande, marque Bell,

11 balles d'amandes douces à la dame;

400 caisses et paniers huile d'olive de différentes marques,

650 caisses de vins de Bordeaux, Pauillac, Médoc, &c;

419 caisses et paniers de Champagne de différentes marques,

100 caisses de cerises à l'eau de vie, Clermont,

50 quarts de vin de Porto, Crown;

45 quarts de vieux Sherry, supérieur, importation directe; deux années;

225 caisses thés Pouchong, Impérial, Gunpowder,

210 milliers cigares de la Havane, Regalias, Millares &c;

75 milliers cigares allemands, très supérieurs.

Et une quantité d'autres articles qui seront mentionnés dans le catalogue.

Conditions libérales. 16 oct

Succession de John W. Walsh,

PAR P. E. TRICOU & N. VIGNIE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 octobre 1851, il sera vendu le mercredi 22 octobre 1851, à dix heures du matin, rue des Remparts, No 122, entre les rues St Louis et Toulouse, les articles ci-après décrits, appartenant à ladite succession, savoir :

Lot de meubles meublant, un cheval, cinq chèvres, une grande quantité de tuiles anglaises, ardoises, clous, &c, &c.

Et immédiatement après la vente des objets ci-dessus décrits, il sera vendu, d'après le même ordre, et par les mêmes encanteurs, rue des Marais, entre les rues St Louis et Toulouse,

Une certaine quantité de tuiles anglaises et d'ardoises.

Conditions—Comptant. 15oct—17, 22

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'application du savon Italien de Gouraud produit l'effet miraculeux de [illegible] la guérison des taches de rousseur, du hâle, des gales, des boutons, dartres et ulcères, même des plus invétérées et les plus tenaces, des rougeurs, de l'élevure et des autres maladies de la peau. Outre ses qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La poudre subtile de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou Vegetable caoutchouc de Gouraud est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un beau noir ou châtain brun.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles un admirable teint vermeil que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints hâlés, rouges et trop basanés ou couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent vér. [illegible] chez son unique dépositaire G. PARGUE,

Magasin de [illegible], No 25, rue St-Charles, près de la Verandah. 8 oct—3m

COGNAC—4 1/4 à Jean Louis 1811,

10 1/4 à Mag. [illegible] 1824,

10 1/4 A de Bourbon 1840,

8 1/4 1/4 Alez de M [illegible] 1840,

12 1/2 Jean Louis superior cognac 1795,

5 1/2 494 J J Durand 1841, 4 1/2, 10 1/4 J J Durand 1845

4 1/2 [illegible] J J Durand 1845, 9 1/4 J J Durand 1847,

4 1/2 13 1/4 J J Durand 1848, [illegible], 14 1/4 J J Durand 1849

5 1/4 J J Durand, 7 1/2 A L Bienville,

[illegible] J Erard,

[illegible] "Anchor Brand,"

114 à Porto F Durand,

200 caisses vin Haut Talence 1847,

150 do do St Emilion 1841,

100 do do do 1846,

177 do do St Julien,

150 do vin blanc Haut Sauterne 1846,

300 paniers champagne "Bacchus" en gr. bout, [illegible] en demi bouteilles,

37 do do "Marque de fer" de Dinet Peuvat,

[illegible] boites sardines "Cadus,"

600 do do "Delles & Co,"

200 1/2 co champignons de Delles & Co.,

20 caisses fruits à l'eau-de-vie ee "Champion,"

300 1/2, 501 boites truffes de Delles & Co., en débarquement du navire Emperor,

3000 boites "pâte au mou de veau,"

Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,

9 oct 31, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—4 balles gomme arabique; 1 caisse do do, 2 barils sucre de lait, 15 balles racine de réglisse, 1 do racine de guimauve, 300 paniers huile Plagniol de 24 onces, DOMINIQUE LANATA,

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et à vendre par le soussigné : 100 barriques vin rouge bon ordinaire; 100 caisses vin blanc; 500 paniers huile Plagniol 24 onc, 50 paniers huile Baccagulupp et 1/2 bout.; 50 caisses capres; 50 do olives; 25 paniers anisette; 20 caisses eau verte; 50 caisses marasquino; 50 barils vin blanc Haut Sauterne; 1 pipe genièvre de Hollande; 1000 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gal ons; 50 caisses abricots à l'eau de vie; 50 caisses cerises do, 200 caisses vin muscat, 30 barriques vin fin vieux Bethfort 1846; 100 quarts cognac Cenasé & Martin de preuve, 100 bonbonnes do, d'verses marques; 10 quarts et bonbonnes cognac fine, 1ère preuve, 50 paniers bouteilles vides 24 onc, 2 bourauts ficelle française en pelottes, 2 do lignes de de 6, 8, 12 et 16 onces, 100 livres soie à coudre, de Naples

DOMINIQUE LANATA.

13 oct 9 et 10 rue Jefferson

VIN rouge et blanc—200 barriques St Julien Medoc, 50 barriques, Montferrand et Cantenac 200 caisses St Julien Medoc,

50 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac,

A vendre par PAUL JUGE FILS,

9oct 27, rue St Louis

HUILE d'olive—500 paniers huile d'olive M. Luc 100 [illegible] en douane,

A vendre par PAUL JUGE FILS & Co

9 oct 27, rue St Louis

BOUTEILLES—50 paniers bouteilles 22 onces, 40 balles bouchons pour eaux minérales & vin A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

9 oct 27, rue St Louis

COGNAC &c—50 quarts et 1/8 pipes cognac Conté et Martin, 100 caisses vermouth,

100 caisses absynthe, en douane,

A vendre par PAUL JUGE FILS & Co

9 oct 27, rue St Louis

VIN de Marseille—50 barriques vins de Marseille à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

9 oct 27, St Louis

MUSCAT—100 caisses muscat de Frontignan, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

9 oct 27 rue St Louis

A VENDRE—Un beau Terrain situé rue des Magasins (côté Ouest) entre Julie et St Joseph, de 32 pieds de face sur 172 de profondeur.

S'adresser à W F VREDENBURG & Co,

9oct 26, Vieille Levée

TABAC en feuilles —60 balles tabac fin du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,

7 oct 9, rue Bienville

CIGARES DU MEXIQUE—800,000 cigares assortis, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,

7 oct 9, rue Bienville

SARDINES à l'huile—De la marque bien connue B. Guillous; 2000 boites, 6000 demi boites, 3000 1/4 de boites, en débarquement du navire Emperor, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,

7 oct 9, Bienville

ACIER et fer en barres—Très convenables pour les marchés du Mexique, en entrepot et à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,

7 oct 9, Bienville

FIL en Pelotes d'Alexandre—Un lot de ce fil en pelottes pour le marché mexicain, dans les magasins de la douane, et à vendre par

WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,

7oct 30 1/2, Poydras

CHAMPAGNE—Quelques 100 paniers de différentes marques, dans les magasins de la douane, à vendre par

WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,

7oct 30 1/2, Poydras

[illegible]

WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,

9oct 30 1/2, Poydras

DEMANDE.

UNE [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Commerce créole et domestique.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 18 octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis,

Le nègre Nelson, âgé d'environ 28 ans, parlant le français et l'anglais, bon cuisinier et domestique, d'un caractère doux et facile, garanti sous tous les rapports et vendu seulement par besoin d'argent.

Conditions - comptant.

MEUBLES—MEUBLES.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MARDI prochain 21 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu rue Annonciation, entre les rues Race et Robin, 2e municipalité, le mobilier d'une famille, consistant en beaux meubles acajou, tels que sofas, chaises, tables, lits, bureaux, armoires, secrétaire, glaces françaises, services, verrerie, tapis, rideaux, ustensils de cuisine, &c., &c. Aussi, une jolie bibliothèque et une collection de tableaux.

Succession de T. Ovratt.

PAR P. B. TAYLOR & TOURNE.

MERCREDI 22 oct, à 10 heures, à leur magasin 8, rue Chartres, il sera vendu à l'encan par et en vertu d'un ordre de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, par l'Exécuteur Buchanan. Tout le stock de [illegible] les, sacs de voyage, [illegible] à la dite succession et contenus dans les magasins.

Aussi—Une quantité de Chapeaux, Casquettes, Bottes, Souliers et Toiles cirées.

Conditions, comptant.

Vente pour clôre une société.

PAR H J DOMINGON.

SAMEDI prochain 18 octobre, à midi, au White Hall, il sera vendu sans réserve,

Sophie, négresse, âgée de 16 ans,

Fanny, 14 ans,

George, mulâtre, âgé de 8 ans, orphelin,

Tous garantis des maladies et vices prévus par la loi, et payables au comptant, le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés, etc. Les actes de vente devant A. D. Doriocourt.

Grande vente par catalogue, à crédit de 1000000 Cigares de la Havane.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 17 octobre 1851, à 11 heures A. M. il sera vendu, pour clore plusieurs consignations, au magasin d'importation bien connu de B. Valla, 37, rue de la Commune :

1000,000 de cigares de la Havane d'importation directe, de toutes marques et qualités.

Pour plus amples informations, voir les catalogues qui seront exposés mercredi 15 du courant, au magasin susdit.

Conditions—Au dessous de $300 comptant, au-dessous de $500 à quatre vingt dix jours, au-dessus de $1,000 quatre mois, au dessus de $1,000 à 6 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs ou escomptés à 10 pour cent par an.

8 oct

STEAMERS DU PACIFIQUE PORTANT LA MALLE.

La seule ligne directe.

Pour la Californie et l'Orégon. — (Par la voie de la Havane et de Chagres.) — Prix réduit—Le beau steamer EMPIRE CITY, sous le commandement du capitaine John Tanner. Ce navire a une double machine, et partira samedi 25 octobre à huit heures du matin. Il se reliera aux steamers du Pacifique partant de Panama à l'arrivée des malles et des passagers.

Prix du Passage :

Nouvelle Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35.

Panama à San Francisco—Salon $330, seconde chambre $225, entrepont $125.

Pour passage ou fret, s'adresser à

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents.

16 oct 100, rue des Magasins

STEAMERS DE LA MALLE DES E.-U.

Pour New-York, directement par la Havane (prix réduits)—Le superbe nouveau vapeur de 2000 tonneaux, EMPIRE CITY, commandé par le capit. Tanner, partira de son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles du gouvernement, samedi 25 oct., à 8 heures, A M précises.

Les passagers allant à la Havane doivent obtenir leurs passeports du consul espagnol. Chaque steamer a à son bord un chirurgien. Les espèces seulement sont prises comme fret pour la Havane. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 95, rue des Magasins, à

17 oct JAMES R. JENNINGS, Agent.

Pour DONALDSON, et tous les points intermédiaires—Le steamboat paquebot régulier, CADDO, capitaine John Dimitry, ayant été acheté expressément pour faire ces voyages, partira de la Nouvelle Orléans tous les lundis et jeudis, à dix heures du matin, et à son retour quittera Donaldsonville tous les mardis et vendredis, à six heures du matin.

☞ Le Caddo prend du fret et des passagers pour toutes les habitations de la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

MARTIN GORDON Jr,

ou à ROMAN & KERNION,

5oct—30 et CHARLES DEBLANC, agent

Pour la Balise et toutes les places intermédiaires—Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Catà [illegible], ayant été complètement réparé, reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Balise, la côte et à Nouvelle-Orléans, ce qui est une garantie suffisante pour les planteurs, les chargeurs et les passagers, que ce bateau fera constamment ces voyages. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.

25 sept ☞

Pour Bordeaux—Le navire américain CLAIBORNE, ayant tout son chargement engagé, partira positivement samedi 18 octobre 1851. Pour passage seulement, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à

DOMINIQUE LANAMA,

13 oct 9 et 10, rue Jefferson

Pour le Havre—Le paquebot régulier et voilier EMPEROR, capitaine Frédrick, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour le fret, s'adresser à H V BAXTER,

79 Commune

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements de chambre et pour passagers d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord en face de la troisième Municipalité.

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et voilier MONMOUTH, capitaine Torry, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou au 3ème Municipalité ou à H V BAXTER, 79 Commune

7 oct G C BOGERT & Co. 70 Camp

Pour le Havre—Le navire de premier ordre, paquebot régulier J C HUMPHREYS, capitaine Badger, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER,

25 sept 79, rue de la Commune

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau 36, Seconde Municipalité.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette fine voilière SOUTHERNER, capt. — partira dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord, au Picayune Tier de la 1re municipalité, ou à

DELVAILLE & MORENO,

5oct 34, Vieille Levée

Graines garanties de Kampey.

Récolte de 1851.

LE soussigné a reçu par le steamer ~ber, Kee, un nouvel envoi de graines de la récolte de cette année. L'assortiment se compose comme suit :

Choux grosse tête,	Navet plat blanc,
do d'York,	do long rond,
do Latif,	do tête rouge,
do gros Hollandais,	do do vert,
do Dauss,	do ruta baga,
[illegible]	Carotte orange,
Oignon [illegible]	do à corne, hâtif,
do blanc,	do court,
do jaune,	Celeri blanc,
Grande betterave,	do rouge,
Navet hâtif,	[illegible]
Navet-radis rouge,	[illegible]
do demi long,	Epinard,
do écarlate long,	Pois
do espagnol noir,	Salsifis

Les habitans, jardiniers, détaillans, etc. de la ville et de la campagne, etc, pourront se procurer des graines de toutes qualités à des prix modérés.

14 aout D MAUPAY, grainetier, 67 Gravier près la rue du Camp

Graines fraiches de Jardinage.

Nouveau Magasin de Graines de Hamilton & Co.

No. 20, rue Canal, nouvelle bâtisse de la Levée.

NOUS venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne :

CHOUX—Gros créole, gros tardif, plat de Hollande, gras d'York, de Hollande tardif; Choufleurs, pois, haricots.

NAVETS—De boulle de neige, plat de Hollande, plat blanc.

TATE ROUGE, ruta baga, choux navet, betterave, carottes.

EPINARDS—Laitues, radis, oignons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, etc., &c.

Nous recevrons régulièrement dans toutes les saisons, des graines du Nord, de l'Angleterre et de France, choisies avec un grand soin des meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour rétablir notre réputation, le nouvel assortiment qui a été porté jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans, soit comme quantité, qualité et variété.

Nous attendons par le steamer du 24 un nouvel assortiment d'automne.

Les graines vendues par nous sont garanties fraîches, pures et de première qualité. Conditions à bas prix pour du comptant. Les jardiniers, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock.

4aout—a HAMILTON & Co.

J. Menard,

181 VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à [illegible] ches,—a un grand assortiment de graines pour la saison, telles que : choux gros tête, bonneuil, gros york, drumhead, choux de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros milan, milan Latif, hollande pied court, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Routabaga blanc et jaune, choux cavelier, mille têtes, endives, radis, chicorée, scarole, carottes, betteraves, navets, persil, céleri plein blanc, concombres, laitues, squash nain, giromonds, melons d'eau, pois, roquette.

Toutes ces graines sont bonnes, [illegible] choix, à vendre à des prix très [illegible]

GRAINES DE SAISON.

BACHELIER,

Marchand grainier, horticulteur, [illegible]

Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Chartres

VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères, fleurs, oignons,

Chou d'York, Mâche ronde, (doucette),

do cœur de bœuf gros, Laitue dauphine,

do Hollande pied court, Pois de Clamart,

do Milan des vertus gros, Oignon blanc,

do do pied court hâtif, [illegible]

do Bruxelles, [illegible]

do fleur brocoli premier choix, [illegible]

Betterave rouge ronde,

Carotte rouge demi longue, [illegible]

do do courte hâtive, [illegible]

Cerfeuil, [illegible]

Chicorée (endive), [illegible]

Scarrolle, [illegible]

Navet blanc, plat hâtif, [illegible]

do do de Auvergne, [illegible]

[illegible]

Les envois vont se succéder au fur et à mesure des récoltes. Il fera tout son possible pour satisfaire les personnes qui voudront lui faire l'honneur de leur confiance [illegible]

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de [illegible]

PARFUMERIE DE PARIS.

[illegible]

TABAC A CHIQUER [illegible]

QUEYROUZE [illegible]

24 aout